



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/ICEF/1997/20  
30 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Troisième session ordinaire de 1997  
9-12 septembre 1997  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

POUR SUITE À DONNER

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET ORGANISATION  
DES TRAVAUX

De la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration  
qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies du  
du 9 au 12 septembre 1997

RÉSUMÉ

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration. On trouvera en annexe le projet de calendrier et l'organisation des travaux proposés pour la session.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1 : Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2 : Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux
- Point 3 : L'UNICEF et le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies
- Point 4 : Propositions concernant la coopération au titre des programmes de l'UNICEF
- Point 5 : Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
- Point 6 : Opérations d'approvisionnement
- Point 7 : Plan financier à moyen terme pour la période 1997-2000
- Point 8 : Exposé des principales rubriques du budget intégré de l'exercice 1998-1999
- Point 9 : Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF
- Point 10 : Rapport oral sur les décisions du Conseil économique et social
- Point 11 : Comité UNICEF/OMS/FNUAP de coordination des questions sanitaires : proposition de mandat
- Point 12 : Programme de travail pour 1998
- Point 13 : Questions diverses
- Point 14 : Clôture de la session : déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux

[POUR SUITE À DONNER]

L'ordre du jour provisoire a été structuré conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, en particulier du programme de travail de 1997 adopté par le Conseil à sa troisième session ordinaire en septembre 1996 (E/ICEF/1996/12/Rev.1, décision 1996/36). Le calendrier et l'organisation des travaux sont reproduits dans l'annexe.

Le bureau a été consulté au sujet de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier (CF/EB/1997/048 daté du 27 juin 1997).

Des projets de décision seront adoptés à l'issue du débat sur chaque point de l'ordre du jour. Toutefois, on prévoira du temps, au besoin, pour que les membres du Conseil puissent mener des consultations officielles sur tous les projets de décision en suspens.

3. L'UNICEF et le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies

Lors de la session annuelle tenue du 2 au 6 mai 1997, les membres du Conseil d'administration ont exprimé leur désir d'examiner à la troisième session ordinaire les questions liées à la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil d'administration aura l'occasion de le faire au titre de point de l'ordre du jour.

4. Propositions concernant la coopération au titre des programmes de l'UNICEF

[POUR SUITE À DONNER]

Le Conseil est saisi, pour approbation, de 21 recommandations concernant des programmes de pays. Sur ces 21 recommandations, neuf sont des additifs aux notes de pays que le Conseil a examinées à sa première session ordinaire en janvier, en application de la décision 1995/8 (E/ICEF/1995/9/Rev.1). Conformément à cette décision, ces recommandations seront approuvées selon la procédure dite d'approbation tacite, et tout membre du Conseil qui souhaiterait demander qu'un programme de pays particulier soit examiné par le Conseil devrait en informer le secrétariat par écrit avant vendredi 29 août.

La répartition des recommandations par région est la suivante : Afrique de l'Ouest et Afrique centrale – Cameroun, Guinée-Bissau et Mali (E/ICEF/1997/P/L.1/Add.1-E/ICEF/1997/P/L.3/Add.1); Amériques et Caraïbes – Bolivie, Venezuela et programme multipays pour les Caraïbes orientales

/...

(E/ICEF/1997/P/L.4/Add.1-E/ICEF/1997/P/L.6/Add.1); Asie orientale et Pacifique – République démocratique populaire lao et Papouasie-Nouvelle-Guinée (E/ICEF/1997/P/L.7/Add.1 et E/ICEF/1997/P/L.8/Add.1); et Moyen-Orient et Afrique du Nord – Jordanie (E/ICEF/1997/P/L.10/Add.1).

Douze autres recommandations, qui sont des propositions de financement par des fonds supplémentaires – soit de "soudure", soit au titre de la masse commune des ressources, soit hors programme –, sont également soumises à l'approbation du Conseil. Elles concernent le Burundi, le Rwanda, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, Haïti, le sous-programme régional pour la région andine (Programme pour la région andine, PROANDES), l'Inde, l'Algérie, la République islamique d'Iran, l'Iraq, les femmes et les enfants palestiniens en Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne et la Cisjordanie et Gaza, et le programme multipays pour l'Europe centrale et orientale, la Communauté des États indépendants et les États baltes (E/ICEF/1997/P/L.19-E/ICEF/1997/P/L.30).

Le document récapitulatif (E/ICEF/1997/P/L.18) résume les recommandations faites en 1997 concernant le financement des programmes par prélèvement sur la masse commune des ressources ou à l'aide de fonds supplémentaires.

5. Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1997/AB/L.12 et E/ICEF/1997/AB/L.13]

Ce document a été établi en réponse à la décision 1997/32 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1) relative au processus de perfectionnement des méthodes de gestion. Aux termes de cette décision, le secrétariat a été prié de présenter un rapport d'activité sur les activités de contrôle "qui, entre autres, [ferait] le point des grandes orientations concernant les tâches, les responsabilités et l'obligation redditionnelle de l'UNICEF, [présenterait] des informations détaillées sur les activités du Bureau de la vérification interne des comptes et [rendrait] compte de façon circonstanciée des activités de planification stratégique, de suivi et d'évaluation". Le Conseil d'administration est prié de faire sienne l'approche contenue dans ce rapport.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil sera également saisi du document E/ICEF/1997/AB/L.13, qui constitue les propositions faites par le groupe de volontaires du Conseil d'administration sur la délimitation des responsabilités entre le Conseil d'administration et le secrétariat. Il est présenté au Conseil d'administration pour examen.

6. Opérations d'approvisionnement

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1997/AB/L.14]

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera saisi d'une description des orientations et des méthodes de la Division des approvisionnements reposant sur le processus de perfectionnement des méthodes de gestion.

7. Plan financier à moyen terme pour la période 1997-2000

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1997/AB/L.10]

Le Conseil d'administration est invité à approuver le plan financier à moyen terme pour la période 1997-2000, qui lui est présenté annuellement conformément à la décision 1990/1 (E/ICEF/1990/13).

8. Exposé des principales rubriques du budget intégré de l'exercice 1998-1999

Un exposé oral, accompagné d'un document de séance (E/ICEF/1997/CRP.28), donnera un aperçu des rubriques à inclure dans le budget intégré de 1998-1999.

9. Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1997/AB/L.11]

Présenté au Conseil d'administration pour information, ce document contient le rapport financier sur les comptes de l'UNICEF pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996, première année de l'exercice biennal 1996-1997.

10. Rapport oral sur les décisions du Conseil économique et social

Étant donné que le Conseil économique et social sera encore en session après la date limite de présentation des documents pour examen à la session actuelle, il a été décidé que le Secrétariat ferait rapport oralement sur les sujets de préoccupation de l'UNICEF en ce qui concerne les conclusions et le suivi de la session de fond de 1997 du Conseil économique et social. Un rapport plus complet sera présenté au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1998.

11. Comité UNICEF/OMS/FNUAP de coordination des questions sanitaires : proposition de mandat

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1997/21]

Le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le mandat du Comité UNICEF/OMS/FNUAP de coordination des questions sanitaires et pourra, au titre de ce point de l'ordre du jour, formuler des observations sur le rapport du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires sur la base des travaux de sa trente et unième session, présenté à la session annuelle du Conseil en juin (E/ICEF/1997/19).

12. Programme de travail pour 1998

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1997/CRP.27]

Le Conseil d'administration examinera les questions qu'il devra aborder lors de ses sessions de 1998 ainsi que son programme de travail, en particulier la répartition des points de l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

13. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil pourrait examiner toutes autres questions qu'il juge opportunes et appropriées.

14. Clôture de la session : déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration feront des déclarations finales avant la clôture de la session.

Annexe

PROJET DE CALENDRIER ET ORGANISATION DES TRAVAUX POUR LA TROISIÈME SESSION  
 ORDINAIRE DE 1997 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, 9-12 SEPTEMBRE\*

Mardi 9 septembre	Matin	Point 1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
		Point 2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux
		Point 3	L'UNICEF et le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies
	Après-midi	Point 3 ( <u>suite</u> )	L'UNICEF et le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies ( <u>suite</u> )
Mercredi 10 septembre	Matin	Point 4 ( <u>suite</u> )	Propositions concernant la coopération au titre des programmes de l'UNICEF ( <u>suite</u> )
		Point 5	Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
	Après-midi	Point 5 ( <u>suite</u> )	Application du programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF ( <u>suite</u> )
		Point 6	Opérations d'approvisionnement
Jeudi 11 septembre	Matin	Point 7	Plan financier à moyen terme pour la période 1997-2000
		Point 8	Exposé des principales rubriques du budget intégré de l'exercice 1998-1999
	Après-midi	Point 9	Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF
		Point 10 Point 11	Rapport oral sur les décisions du Conseil économique et social Comité UNICEF/OMS/FNUAP de coordination des questions sanitaires : proposition de mandat
Vendredi 12 septembre	Matin	Point 12	Programme de travail pour 1998
	Après-midi	Point 13 Point 14	Questions diverses Clôture de la session : déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

-----

\* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.